

Image not found or type unknown



## Jusqu'où peut-on parler de vétusté d'un logement ?

Par **michele13**, le **09/09/2009** à **16:07**

Bonjour Monsieur, Madame,  
Je suis locataire de ma maison depuis 1992, puis-je demander à mon propriétaire de refaire ma cuisine équipée ( les placards ne tiennent plus etc...) pour cause de vétusté ainsi que les tapisseries depuis autant d'années ? De même pour la salle de bain ?  
Dans l'attente, recevez mes sentiments les meilleurs  
Michèle